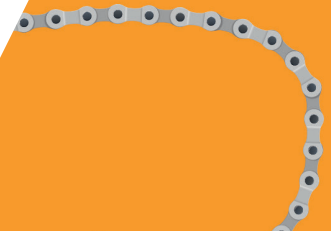




ARDENNE
METROPOLE

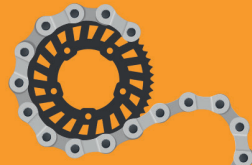
LE MAG



Il est temps

DE PASSER

à l'**AGGLOVELO**



Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépinny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Engagement et solidarité

Nous venons de vivre des mois agités qui, pour les regarder par le petit bout de la lorgnette, se sont notamment traduits par l'impossibilité pour les services d'Ardenne Métropole de rédiger, imprimer et distribuer le Mag Agglo : nous ne nous étions pas parlé depuis mars... Au cours de ce trimestre, si beaucoup de choses ont changé, si beaucoup de certitudes ont vacillé, il est des valeurs qui, à l'inverse, ont connu un salutaire regain de popularité. Parmi elles, l'engagement et la solidarité.

L'engagement, il a été personnifié par tous ces héros du quotidien qui ont tenu à faire front. Nos soignants ont reçu chaque soir des encouragements 1.000 fois mérités. Mais permettez-moi de leur associer toutes celles et tous ceux qui, si vous me passez l'expression, ont « tenu la baraque », à commencer par les agents d'Ardenne Métropole. Pendant des semaines, dans des conditions difficiles, ils ont assuré sans faiblir la poursuite des services publics essentiels : eau potable, collecte des ordures ménagères, assainissement. Ils ont tenu bon et nous pouvons les en remercier chaudement.

La solidarité, ce sont toutes ces initiatives individuelles ou collectives, tous ces bénévoles désireux de donner de leur temps et de leur énergie pour aider, que ce soit un voisin de palier handicapé où, à une plus grande échelle, pour produire par milliers ces masques, ces blouses, ces visières qui nous ont tant fait défaut. Eux aussi méritent toute notre gratitude.

Si la crise sanitaire semble en partie maîtrisée, la crise économique que nous abordons va nous mettre à rude épreuve. Vous pouvez compter sur Ardenne Métropole pour continuer à cultiver ces deux vertus cardinales, l'engagement et la solidarité.

Boris Rauignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

L'agglomération passe au vélo !

Avec une aide pouvant atteindre 300 euros pour l'achat d'un vélo neuf et la volonté de créer des itinéraires cyclables sécurisés, Ardenne Métropole change de braquet pour donner au vélo toute la place qu'il mérite.

Devenir victime de son succès, ça arrive... Depuis quelques semaines, il faut en effet savoir faire preuve d'un brin de patience si l'on souhaite acheter un vélo neuf auprès d'un professionnel local. La faute à l'agglomération, qui a décidé début mai d'encourager la pratique de la bicyclette dans la vie courante, notamment pour les trajets domicile/travail, en octroyant une aide financière alléchante à tous ceux qui décident de se mettre en selle : Ardenne Métropole prend à sa charge 33 % du prix d'achat d'un vélo, y compris électrique (aide plafonnée à 200 euros). Mieux : si vous optez pour un engin « conçu et assemblé en France », l'aide grimpe à 40 %, avec un plafond relevé à 300 euros. On comprend mieux pourquoi les détaillants croulent sous les commandes...

Mais aussi populaire soit-elle, cette mesure ne constitue que l'une des facettes du « Plan vélo » initié par l'agglomération. « *Il s'agit de tout faire pour inciter les habitants de notre territoire à utiliser le vélo au quotidien*, présente Boris Ravignon, le président d'Ardenne Métropole. *Le vélo-loisir, les balades en famille en forêt ou sur la voie verte, c'est une chose. Nous, ce que nous voulons, c'est favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de transport, en lieu et place de la voiture.* » But de l'opération : réduire nos émissions de CO₂. Or à l'échelle nationale, près de 40 % de la production de ce gaz émane des moyens de transport, à commencer par l'automobile.



JUSQU'À 300€ D'AIDE* POUR L'ACHAT D'UN VÉLO

POUR LES PROFESSIONNELS AUSSI !

Il est temps DE PASSER à l'AGGLOVELO

*Pour tout achat d'un vélo - à assistance électrique ou non - neuf ou d'occasion acheté chez l'un des partenaires de l'opération. Chaque habitant pourra bénéficier d'une aide de 33% plafonnée à 200 €. Dans le cas où le vélo acheté serait « conçu et assemblé en France », le taux est majoré à 40% et le plafond relevé à 300 €.

** Pour les professionnels : aide à l'achat pour un vélo cargo, un triporteur ou des remorques vélos avec ou sans assistance électrique afin d'assurer les livraisons. Aide de 33%, plafonds : 200 à 1.000 €.

ARDENNE METROPOLE

Mais vous pouvez également vous mettre au vélo pour des raisons beaucoup plus égoïstes... Une étude menée l'an dernier par l'Automobile club montre qu'en moyenne, entre l'achat (souvent à crédit), l'entretien, le carburant ou l'assurance, le propriétaire d'une voiture débourse plus de 6.000 euros par an. Comptez 10 fois moins pour un vélo.

Des parcs à vélo « Made in Ardennes »

L'aide financière d'Ardenne Métropole, également proposée aux professionnels, est et restera disponible pour les habitants des communes qui ont signé une « convention vélo » avec l'agglomération (1). Convention qui traite également de l'aménagement d'itinéraires cyclables spécifiques et sécurisés. « *Nous sommes en train de regarder précisément quels travaux nous devons programmer pour relier notamment les villes centres aux communes se trouvant à leur périphérie* » explique Jérémy Dupuy, le vice-président d'Ardenne Métropole en charge des transports.

PASS 2nd DEGRÉ 2020-2021

JE FAIS MON PASS EN LIGNE !

tad

ARDENNE METROPOLE

GRUPE RATP

Ce plan d'actions concernant les grands axes de circulation cycliste sera bouclé en juin 2021 et les travaux en question seront à la charge de l'agglo. De leur côté, les communes signataires de cette convention s'engagent à travailler sur leur territoire propre pour créer un maillage plus fin, aidées en cela par Ardenne Métropole qui prendra à sa charge 50 % des dépenses ainsi engagées.

Enfin, l'agglo va également s'occuper de mettre à la disposition des cyclistes des parcs à vélos « Made in Ardennes » qui seront prioritairement disposés aux abords des bâtiments accueillant du public.

Former les jeunes... et les moins jeunes

On résume. L'impulsion donnée par Ardenne Métropole se traduit par une aide financière substantielle accordée aux acquéreurs de vélo habitant une commune ayant signé la convention, ainsi que par un accord avec les communes en question : l'agglo s'occupe de réaliser les « grands axes » et finance la moitié des travaux engagés par les communes. Mais ce n'est pas tout...

D'autres initiatives sont en effet à l'étude, visant toutes le même but, nous mettre en selle. Dans le désordre, on peut citer la location de vélos, l'étude précise des modes de déplacement sur le territoire d'Ardenne Métropole, à commencer par les trajets domicile/lieu de travail, la création par l'agglo d'une flotte de vélos destinée aux déplacements professionnels de ses agents, l'offre de formations permettant aux néo-cyclistes de (re) prendre connaissance du b.a.-ba de la pratique du vélo sans risque, ou encore les 10 heures d'apprentissage proposées aux 6-11 ans.

Alors, des fourmis dans les mollets ? A vos marques, prêts, pédalez !

(1) A ce jour, ont signé cette convention :

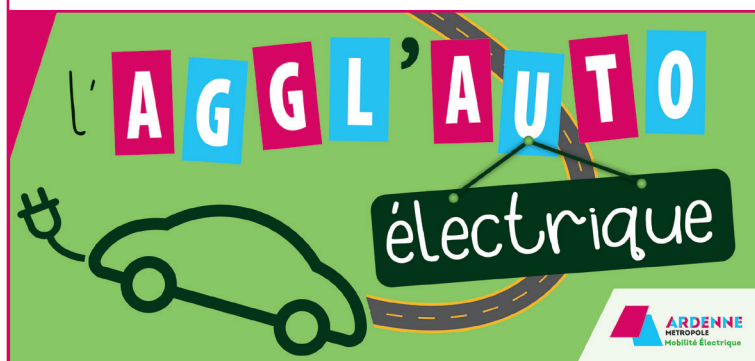
- | | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| ♦ Arreux (15/05) | ♦ Saint-Aignan (27/05) |
| ♦ Belval (23/05) | ♦ Saint-Menges (29/05) |
| ♦ Charleville-Mézières (7/05) | ♦ Sapogne-Feuchères (25/05) |
| ♦ Donchery (26/05) | ♦ Sedan (8/06) |
| ♦ Floing (27/05) | ♦ Thelonne (26/05) |
| ♦ Gernelle (26/05) | ♦ Tournes (8/06) |
| ♦ Givonne (27/05) | ♦ Villers-Semeuse (15/05) |
| ♦ La Grandville (24/05) | ♦ Ville-sur-Lumes (2/06) |
| ♦ Haudrecy (2/06) | ♦ Vivier-au-Court (29/05) |
| ♦ Houldizy (25/05) | ♦ Vignette (14/05) |
| ♦ Issancourt-et-Rumel (24/05) | ♦ Wadelincourt (2/06) |
| ♦ Neufmanil (2/06) | |
| ♦ Nouzonville (19/05) | |
| ♦ Prix-les-Mézières (2/06) | |

Location de voitures électriques : les tarifs baissent

Vous souhaitez participer à l'effort collectif de réduction d'émission de CO2 mais êtes réfractaire à tout ce qui n'a pas quatre roues ? La flotte de véhicules électriques d'Ardenne Métropole est faite pour vous !

Cette flotte est composée de 31 Citroën C-Zéro ou Renault Zoé, ainsi que d'un Renault Berlingo (ce dernier disponible uniquement le week-end) répartis sur l'ensemble du territoire communautaire et proposés à la location. Plusieurs formules existent, avec ou sans abonnement. Des formules dont les tarifs ont été sérieusement revus à la baisse : exemples avec l'heure sans abonnement pour les particuliers, passée de 7 à 4 €, ou le pack 20 heures réservé aux professionnels et administrations, proposé à 80 € contre 140 précédemment. Une formule « éco » (destinée aux étudiants, seniors, bénéficiaires AAH, RSA et demandeurs d'emploi - abonnement 2€ / mois) permet de bénéficier d'un tarif exceptionnel de seulement 1 € de l'heure.

Tous les détails sur www.ardenne-metropole.fr
Contact : mobilites@ardenne-metropole.fr



RDV SUR BUSTAC.FR
EN QUELQUES MINUTES, C'EST FAIT !

ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR TABLETTE ET SMARTPHONE

www.bustac.fr

ARDENNE MÉTROPOLE

ARDENNE MÉTROPOLE Mobilité Électrique

ÉQUIPEMENTS LUDIQUES ET SPORTIFS



◆ Centre aquatique de Sedan

◆ Centre aquatique Bernard Albin Charleville-Mézières

accès uniquement sur réservation
d'un créneau horaire au 03 24 40 00 22

◆ Piscine de la Ronde Couture - Charleville-Mézières
Fermée au public

Été O² Bannet

Du 11 juillet au 22 août, des animations gratuites sont proposées sur le site du Bannet à Givonne. Accès libre et gratuit.
Plus d'informations sur www.ardenne-metropole.fr



CULTURE



Les médiathèques

Ouverture des 5 médiathèques sur rendez-vous par courriel ou téléphone et un service de "drive" est proposé.

Charleville-Mézières

◆ Voyelles 07 71 56 86 88

07 71 56 86 02 - drive.voyelles@ardenne-metropole.fr

◆ Ronde Couture - 07 71 56 84 99

drive.rondecouture@ardenne-metropole.fr

◆ Porte Neuve - 07 71 56 84 53

drive.porteneuve@ardenne-metropole.fr

◆ Georges Delaw Sedan

07 71 56 85 18 / 07 71 56 86 13

drive.georges.delaw@ardenne-metropole.fr

◆ Tournes - 03 24 29 33 02



Conservatoire Ardenne Métropole

crd@ardenne-metropole.fr

Inscriptions à partir du 29 juin. Fermeture du 3 au 14 août.

Dossier d'inscription disponible sur www.ardenne-metropole.fr

RÉOUVERTURE DES MÉDIATHÈQUES

SUR RENDEZ-VOUS

par courriel ou téléphone

RETOURS

EMPRUNTS
10 documents
maximum

CONSULTATION
INTERNET

OUVERTURE

HORAIRES
HABITUELS



Limitation du nombre d'utilisateurs par médiathèque

Médiathèques

DRIVE

<http://mediatheques.ardenne-metropole.fr>

PRÉVENTION ET COLLECTES DES DÉCHETS

prevention-dechets@ardenne-metropole.fr - 0800 29 83 55 (appel gratuit) - www.ardenne-metropole.fr

◆ Les collectes (ordures ménagères et tri) sont assurées sur l'ensemble du territoire conformément au calendrier habituel.

◆ Les neuf déchèteries sont ouvertes en accès libre aux horaires d'ouverture habituels avec précautions d'ordre sanitaire à respecter.

◆ Composteur gratuit : demande à adresser à prevention-dechets@ardenne-metropole.fr en indiquant vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, téléphone, âge), la composition du foyer, la taille du jardin.

◆ La collecte des déchets verts au domicile des personnes âgées et/ou handicapées a commencé le 25 mai et se poursuivra jusqu'à la fin octobre 2020. Elle concerne cette année plus de 2.600 personnes.
Contact : dv@ardenne-metropole.fr

◆ Mardi 14 juillet - férié - Collectes des déchets :

> collectes du matin et de l'après-midi avancées au samedi 11 juillet.

> collecte du soir (centre-ville de Charleville-Mézières) rattrapée le lendemain, mercredi 15 juillet.

Il n'y a pas de rattrapage de la collecte des déchets verts.



Respectons les gestes barrières



Lavez-vous très
régulièrement
les mains



Respectez la
distanciation
sociale



Toussez ou
éternuez dans
votre coude



Utilisez un
mouchoir à usage
unique et jetez-le



Portez un
masque